

Communiqué de presse
18 septembre 2026

FONDATION SIMONE ET CINO DEL DUCA
INSTITUT DE FRANCE

Prix Del Duca pour la jeunesse de la Fondation Simone et Cino Del Duca

Institut de France
50 000 €

Attribué sur proposition du jury du Prix Del Duca pour la jeunesse, présidé par Monsieur Erik Orsenna, de l'Académie française, à

L'association DULALA

pour son projet de concours Kamishibaï plurilingue



Créé en 2025, à l'occasion du cinquantième anniversaire de la Fondation, le Prix Del Duca pour la jeunesse est désormais attribué chaque année afin de soutenir des projets porteurs de valeurs de transmission et de solidarité.

Doté de 50 000 €, ce prix récompense une personne morale engagée dans une action en faveur de la jeunesse, en soutenant financièrement un projet tourné vers l'humain et porteur d'avenir.

Les valeurs de transmission

L'association **DULALA** (D'Une Langue À L'Autre) est distinguée pour son projet de **concours de Kamishibaï plurilingue**, déployé depuis plus de dix ans auprès de 50 000 enfants du primaire et du collège. S'appuyant sur la diversité linguistique des élèves et de leurs familles, cette initiative favorise l'accès à la lecture, à la littérature et à la maîtrise de la langue française en faisant de la création collective un vecteur d'apprentissage. À travers ce projet, DULALA propose une approche innovante de la transmission culturelle, faisant des langues présentes dans les territoires un levier d'inclusion, de dialogue et de découverte du plaisir de lire.



© Cha Gonzalez pour DULALA

" Chaque langue est un regard sur le monde. Une manière de mieux le connaître, et donc, peut-être, de plus le protéger. Alors vive DULALA, cette association qui, nous aidant à passer D'Une LAngue à L'Autre, multiplie notre curiosité. "

Erik Orsenna, de l'Académie française
Président du jury du Prix Del Duca pour la jeunesse 2026

23 quai de Conti
75006 Paris, FRANCE
01 44 41 44 41

La mise en lumière de projets innovants

L'édition 2026 du Prix Del Duca pour la jeunesse a suscité un vif intérêt auprès des acteurs engagés en faveur de la lecture et de la jeunesse. **Dix-neuf dossiers de candidature** ont été examinés par le jury, témoignant de la richesse, de la diversité et de la qualité des initiatives déployées sur l'ensemble du territoire.

Les délibérations ont mis en lumière des projets particulièrement **innovants et porteurs d'impact**, illustrant le dynamisme du tissu associatif et éducatif dans la promotion de la lecture auprès des jeunes générations.

Le Prix Del Duca pour la jeunesse 2026 a été remis à l'association DULALA le 17 septembre 2026 à l'Hôtel Pereire, lors de la soirée annuelle de la Fondation Simone et Cino Del Duca.

Membres du jury

- **M. Erik Orsenna, de l'Académie française, Président du jury**
- Mme Danièle Sallenave, de l'Académie française
- Mme Nicole Bériou, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres
- M. Laurent Pernot, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres
- Mme Bérangère Dubrulle, membre de l'Académie des sciences
- M. Antoine Triller, membre de l'Académie des sciences
- M. Emmanuel Guibert, membre de l'Académie des beaux-arts
- M. Jean-Marc Bustamante, membre de l'Académie des beaux-arts
- M. Olivier Houdé membre de l'Académie des sciences morales et politiques
- M. Pierre Brunel, membre de l'Académie des sciences morales et politiques

Thématique 2026 : La jeunesse et la lecture

Pour l'édition 2026, la thématique du Prix a été proposée par l'**Académie française,** très investie dans ce domaine. Elle vise à encourager des initiatives permettant de :

- de transmettre et développer le goût et la pratique de la lecture chez les jeunes ;
- de favoriser l'apprentissage et la maîtrise de la langue française ;
- de susciter la découverte de la littérature.

Création du prix en 2025

2025 : Compagnie L'Art Éclair, pour son projet LABEC

2026 : Association DULALA pour son projet de concours Kamishibaï plurilingue



Erik Orsenna, Anne Stevanato - Déléguée générale de l'association DULALA - et Xavier Darcos, Chancelier de l'Institut de France et Président de la Fondation Del Duca

© Gilles Arbwick



FONDATION SIMONE ET CINO DEL DUCA INSTITUT DE FRANCE

Créée en 1975 par Simone Del Duca, la Fondation Simone et Cino Del Duca perpétue l'engagement philanthropique qu'elle partageait avec son mari, le grand patron de presse et mécène Cino Del Duca, disparu en 1967. Installée à l'Hôtel Pereire, en bordure du parc Monceau à Paris, elle œuvre au rayonnement des arts, des lettres et des sciences.

Depuis 2005, la Fondation est abritée par l'**Institut de France**, conformément à la volonté de sa fondatrice d'en assurer la pérennité.

Contact agence de presse - Fondation Del Duca

Agence C la Vie - Ingrid Cadoret
ingrid@c-la-vie.fr
06 88 89 17 72

Chaque année, elle décerne une quinzaine de prix, dont quatre Grands Prix parmi les plus importants dans leurs domaines :

- le **Prix mondial Cino Del Duca** (200 000 euros), qui distingue un auteur dont l'œuvre, scientifique ou littéraire, porte un message d'humanisme moderne ;
- le **Grand Prix d'archéologie** (150 000 euros), attribué sur proposition de l'Académie des inscriptions et belles-lettres afin de soutenir le rayonnement de l'archéologie française en France et à l'étranger ;
- le **Grand Prix scientifique** (275 000 euros), qui récompense un chercheur français ou européen et son équipe pour un projet de recherche ambitieux ;
- le **Grand Prix artistique** (100 000 euros), décerné sur proposition de l'Académie des beaux-arts, qui distingue l'ensemble de la carrière d'un artiste de dimension internationale.

La Fondation attribue également plusieurs autres prix et subventions destinés à soutenir la recherche scientifique, la création artistique et la littérature.

Dossier de presse 2026 :

Rapport annuel 2025 :

fondationdelduca.fr

Chiffres clés 2026 :

- Près de 3 M€ distribués au titre des prix et soutiens
- 4 Grands Prix et 11 autres prix remis en littérature, peinture, sculpture, musique, sciences....
- 40 événements organisés au sein de l'Hôtel Pereire
- 25 soutiens à des projets et des partenariats
- 2 200 visiteurs accueillis aux Journées du patrimoine

51 ans d'engagement :

- Création de la fondation le 22 avril 1975
- Plus de 61 M€ distribués depuis 1975
- 946 lauréats récompensés et soutenus
- 17 pays de déploiement d'une mission lauréate du Grand Prix d'archéologie depuis 2005
- 364 projets soutenus depuis sa création



Créé en 1795, l'Institut de France a pour mission d'offrir aux cinq académies un cadre harmonieux pour travailler au perfectionnement des lettres, des sciences et des arts, à titre non lucratif. Acteur philanthropique majeur, il encourage la recherche et soutient la création à travers la remise de prix, de bourses et de subventions (près de 16 millions d'euros distribués chaque année par le biais de ses fondations abritées). Placé sous la protection du président de la République, il est également le gardien d'un important patrimoine, à commencer par le palais du quai de Conti, quatre bibliothèques dont la bibliothèque Mazarine, ou encore de nombreuses demeures et collections qui lui ont été léguées depuis la fin du XIXe siècle. Parmi elles se trouvent le château de Chantilly, l'abbaye de Chaalis, le musée Jacquemart-André, le château de Langeais, le domaine de Kerazan ou encore la villa Kérylos. L'Institut porte ainsi la responsabilité de la conservation et de l'ouverture au public de ces lieux.

Contact - Institut de France
communication@institutdefrance.fr - 01 44 41 44 41